

Correction oral MEM 1

Les jobs étudiants

I- Introduction

Bonjour +++

Cet article ayant pour **titre** “Les « jobs » étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois de serveurs, caissiers ou vendeurs”, est composé d’un **texte** ainsi que 2 **figures** : un diagramme en bâton ainsi qu’un tableau. L’étude a été menée par **L’INSEE** en **2020** et s’intéresse à des étudiants vivant en **France hors Mayotte**, âgée entre 16 et 29 ans titulaire à minima du baccalauréat et inscrit en étude supérieure.


L’étude expose que :

- **7,5%** des étudiants avec comme plus haut niveau de diplôme un bac +3/+4 ont un job étudiant
- Contre **un peu moins de 5%** pour les autres niveaux d’études
- De plus, un **écart** entre les étudiants et les étudiantes est retrouvé. En effet, environ 6% d’étudiantes ont un job étudiant contre 4,2% pour les étudiants.

Problématique : (si j’ai bien compris, c’est Ali qui a fait les version problématique en brouillon) , du coup les 2 problématique serait :

- 1) Pourquoi les jobs étudiant sont majoritairement peu qualifiés et précaire ?
- 2) Pourquoi les étudiantes sont elle plus cantonnée a certains job ?

II- Les jobs étudiants sont majoritairement peu qualifiés et précaires (problématique 1)


☒  **Figure 2** : Tableau – Répartition des métiers les plus fréquents parmi les étudiants, Insee 2020, recensement de la population

60 % des jobs étudiants se concentrent dans 7 familles professionnelles (hôtellerie, vente, etc.), souvent sans lien avec le niveau d’études.


- **Hypothèse 1** : Flexibilité horaire requise pour concilier études et emploi. (ex : possibilité de travailler en hôtellerie le soir ; possibilité de travailler en tant que caissier à des horaires très variés dans la semaine)

- **Hypothèse 2** : Offre limitée d'emplois qualifiés adaptés aux contraintes étudiantes.
- **Hypothèse 3** : Employeurs privilégient des contrats courts pour ajuster la main-d'œuvre aux pics d'activité (ex. restauration).

III- **Les étudiantes sont plus actives et cantonnées à certains métiers (problématique 2)**

☒  **Figure 1** : Graphique en barres – Part des étudiants ayant un job par sexe et niveau de diplôme, Insee 2020, recensement de la population

L'écart entre les hommes et les femmes persiste à tous les niveaux de diplôme. (ex : 6.2% des étudiantes à bac +2 contre 3.7% des étudiants à bac +2)

☒  **Figure 2** : 15 % des étudiantes qui ont un job étudiant sont caissières (vs 9,4 % des hommes)

- **Hypothèse 1** : Stéréotypes de genre influencent les choix d'emploi (ex. garde d'enfants pour les femmes 7.2% contre 0.8% pour les hommes).
- **Hypothèse 2** : Pressions sociales ou économiques poussant les étudiantes à travailler plus (décohabitation précoce, charges financières spécifiques).
- **Hypothèse 3** : Discrimination à l'embauche dans certains secteurs (ex. restauration rapide privilégie les femmes pour l'accueil).

IV- **Limites du texte (ce qui pourrait être amélioré, critiques...)**

Le texte apporte une analyse pertinente sur l'emploi étudiant, mais il présente plusieurs limites. Tout d'abord, il ne prend pas en compte les **disparités régionales** qui peuvent influencer l'accès aux jobs étudiants. En effet, les opportunités d'emploi ne sont pas les mêmes selon que l'on étudie dans une grande ville comme Paris ou dans une région plus rurale où les offres sont plus rares. Ensuite, l'étude ne s'intéresse pas aux **conditions de travail des étudiants** : horaires décalés, précarité, stress, ou encore impact sur la réussite scolaire. Or, ces éléments sont essentiels pour comprendre les difficultés que rencontrent les jeunes qui cumulent études et emploi.

De plus, le texte se focalise sur des statistiques générales mais ne questionne pas en profondeur les **raisons qui poussent certains étudiants à travailler**. Il aurait été intéressant d'examiner le rôle des **inégalités sociales et économiques**, ainsi que **l'insuffisance** éventuelle **des aides financières**. Certains étudiants travaillent par nécessité pour subvenir à leurs besoins, tandis que d'autres cherchent une expérience professionnelle ou un complément de revenu plus confortable.

Enfin, une limite majeure est **l'absence de témoignages** ou d'analyses qualitatives. Des récits d'étudiants auraient permis d'illustrer concrètement ces réalités et d'apporter un regard plus humain sur la question. Une **comparaison avec d'autres pays** aurait aussi pu enrichir l'analyse, en mettant en perspective les différences de modèles économiques et éducatifs. Ainsi, bien que le texte apporte des éléments chiffrés intéressants, il aurait pu aller plus loin en intégrant des **dimensions plus sociales et humaines**.

Solutions

Solutions juridiques :

- Amélioration du cadre légal : Renforcement des lois sur le temps de travail pour éviter l'exploitation / Création d'un statut spécifique pour les étudiants-travailleurs avec des protections accrues / Mise en place de quotas pour assurer une représentation équilibrée dans certains secteurs historiquement genrés
- Incitation pour les employeurs : Exonérations fiscales pour les entreprises qui embauchent des étudiants à des conditions avantageuses / Contrats adaptés aux rythmes universitaires (ex : CDD étudiant avec horaires flexibles)
- Protection sociale améliorée : Assurer un accès automatique à la couverture santé et à l'assurance chômage pour les étudiants ayant une activité régulière / Renforcement des contrôles pour lutter contre le travail précaire et le non-respect du SMIC / En France, depuis le 1er septembre 2018, les étudiants restent affiliés au régime général de la Sécurité sociale, supprimant ainsi la cotisation annuelle de 217 euros et les démarches d'inscription spécifiques. Cette réforme vise à faciliter l'accès aux soins et à réduire les charges financières des étudiants

Solutions économiques :

- Aides financières et bourses adaptées : Augmenter les bourses pour les étudiants travailleurs afin de réduire leur dépendance aux petits boulots / Création de micro-crédits à taux zéro pour aider les étudiants à financer leurs études sans avoir à travailler trop d'heures
- Accès facilité aux jobs qualifiés : Création de partenariats entre universités et entreprises pour proposer des jobs en lien avec les études des étudiants (stages rémunérés, alternance, missions freelance)
- Soutien à l'entrepreneuriat étudiant : Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a instauré des dispositifs tels que les Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) et le statut national d'étudiant-entrepreneur. Ces initiatives encouragent les étudiants à créer leur entreprise en leur offrant un accompagnement adapté et des formations dédiées

Solutions sociétales

- Meilleure intégration du travail étudiant dans le parcours universitaire : Flexibilité dans les emplois du temps universitaires pour permettre aux étudiants de travailler sans nuire à leurs études
- Sensibilisation et accompagnement : Accompagnement psychologique et administratif pour éviter le décrochage universitaire lié à la précarité
- Mobilisation des entreprises et de la société : Encourager les entreprises à proposer des jobs étudiants bien rémunérés et compatibles avec les études / Certaines collectivités territoriales expérimentent des programmes d'investissement en faveur de la jeunesse étudiante, proposant des allocations universelles pour favoriser l'indépendance financière des étudiants

V- Conclusion

Enfin, cet article expose la précarité des emplois étudiants ainsi que leur faible adéquation avec le niveau de qualification, en s'interrogeant sur leur potentiel influence sur l'égalité des chances et sur l'insertion professionnelle des étudiants.

QUESTION POSER PAR LE JURY POSSIBLE :

- 1) Selon vous, quel est l'impact que peuvent avoir les jobs étudiants sur l'investissement ainsi que la réussite académique ?

- 2) Pensez-vous qu'avoir simultanément un job étudiant et faire des études pousse à développer son autonomie ?

- 3) Pourquoi les bourses ne suffisent pas à combler les besoins des étudiants ?

